

En faisant un don,

participez au  
projet immobilier  
de l'Ircom

  
Ircom



# une histoire...



1983

## **Achat**

de la Villa Sainte-Anne par  
le Conseil général de Maine-et-Loire



1989

## **Construction**

du centre de documentation

## **votre soutien**

permettra à l'Ircom de :

- 1** gagner en indépendance  
pour devenir plus autonome et renforcer sa liberté d'action
- 2** construire un nouveau bâtiment  
pour se doter d'un grand centre de documentation  
et d'un espace supplémentaire dédié à la formation
- 3** accroître son rayonnement  
pour accueillir une centaine d'étudiants supplémentaires  
tout en maintenant un haut niveau de qualité  
par la compétence des équipes pédagogiques  
et l'unité du corps enseignant

# un projet!



1993

## Construction

du bâtiment de  
l'institut Albert-Le-Grand



2012

## Achat

des bâtiments et d'une partie du terrain  
de la Villa Sainte-Anne

Crise économique, crise financière, crise de confiance, crise de l'autorité... Le mot crise est dans toutes les bouches. Et pourtant, **il faut faire le pari de la Vie, prendre conscience de ses forces, dépasser ses peurs** et se préparer à «*changer le monde*» !

C'est tout **le pari de l'Ircom**. Parce que **l'éducation est devenu un enjeu prioritaire** pour notre temps, l'école fait appel à votre générosité. Car c'est bien **par la formation d'acteurs compétents et engagés** qu'il faut commencer... et si la formation n'a pas prix, elle a un coût ! Et ce coût est un investissement.

Pour poursuivre son développement, l'Ircom s'engage en 2012 sur un projet important : l'achat du terrain et des immeubles sur lequel il est installé et la construction d'un nouveau bâtiment.

**Soutenez nous ! Aidez nous** à «*changer le monde*»

car comme le dit Antoine de Saint-Exupéry «Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.».

**Pierre Collignon** • Directeur général



## les besoins

Le prix des locaux  
et du terrain s'élève  
à **2 450 000 €.**

**Votre don  
contribuera  
à l'achat  
des bâtiments  
et d'une partie  
du terrain**

# Avantages fiscaux

Aujourd'hui, vous avez la possibilité d'obtenir une réduction de votre impôt sur le revenu (IRPP) en faisant un don à l'Ircom avant le 31 décembre 2011.

Il ouvre droit à une **réduction de 66 %** du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

*en pratique...*

## AVANT LE 31 DÉCEMBRE,

merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Ircom, et de l'adresser au :

23 rue Edouard Guinel  
49130 Les Ponts-de-Cé

## Exemple :

Si vous choisissez de donner **100 €**, vous pourrez déduire **66 €** de votre impôt sur le revenu.

**Votre don ne vous coûtera en réalité que 34 €.**

  
**Ircom**

CONTACTS :

**Pierre Collignon**  
Directeur général  
06 08 84 16 40  
[a.deneuve@ircom.fr](mailto:a.deneuve@ircom.fr)

**Jean-Marc Duranson**  
Directeur Ircom Conseil  
06 80 68 96 15  
[jm.duranson@ircom.fr](mailto:jm.duranson@ircom.fr)